



2021

**QR1 EPEE M 20 / VETERANS  
E3F THIONVILLE  
DIMANCHE 07 NOVEMBRE**



*Lieu des épreuves :*

ESCRIME 3 FRONTIERES  
COMPLEXE MULTISPORTS LA MILLIAIRE  
71,RUE PAUL ALBERT  
57100 THIONVILLE

**Contact :** Fabienne Conrad 06 71 24 91 74.

Mail : [secrtaire@escrime-3-frontieres.fr](mailto:secrtaire@escrime-3-frontieres.fr)

**Tireurs concernés :**

**M 20 :** épreuve de qualification pour le circuit national de Toulouse (27/28 novembre 2021). L'épreuve est ouverte aux tireurs licenciés dans un club du Grand Est Hommes classés au-delà de la 32e place du classement national et Dames classées au-delà de la 16e place du classement national.

**Vétérans V1 et V2 :** épreuve de qualification pour le circuit national du Havre (18/19 Décembre 2021). L'épreuve est ouverte aux tireurs licenciés dans un club du Grand Est Hommes classés au-delà de la 32e place du classement national.

**Horaires :**

**Dimanche 7 NOVEMBRE**

EPEE Vétérans :

INSCRIPTION 09H00  
SCRATCH 09H30  
DEBUT 10H00

EPEE M20 :

INSCRIPTION 11H45  
SCRATCH 12H15  
DEBUT 12H45

**Formule** : selon règlement CREGE

**Engagement** : Pris en charge par le CREGE

15 € pour les M 20, 15€ pour les V1 et V2

Au plus tard le MERCREDI 3 Novembre 23h59 sur extranet FFE

**Arbitrage** : 1 arbitre à partir de 4 tireurs inscrits sur la même journée, 2 arbitres à partir de 9 tireurs inscrits sur la même journée. Les arbitres doivent être présents dès le début de la journée. Les arbitres sont indemnisés au tarif FFE en vigueur.

**PROTOCOLE SANITAIRE :**

**LES CONTRAINTES SANITAIRES ET GESTES BARRIERES SERONT DE RIGUEUR**

Le PASS SANITAIRE pour les personnes âgées de plus de 12 ans et 2 mois sera exigé pour participer et pénétrer dans le gymnase pour les compétiteurs ainsi que pour les accompagnateurs et coachs. Ce justificatif permettra la délivrance d'un bracelet à porter au poignet dans l'enceinte sportive durant la totalité de la durée de l'événement.

Naturellement, des distributeurs de gel hydro alcoolique seront placés à plusieurs endroits stratégiques du gymnase et des lingettes désinfectantes seront mises à disposition des arbitres pour désinfection. Ces dispositions seront susceptibles d'évoluer au gré d'éventuelles nouvelles directives institutionnelles.